

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC, JEUDI 8 SEPTEMBRE, 1859.

No. 21

CONDITIONS DE CE JOURNAL

L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinq chelins par année, payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

L'ASSEMBLEE DU 12 SEPTEMBRE

Lundi prochain aura lieu, à la Salle Musicale, l'assemblée au sujet du Chemin de fer du Nord. Tout le monde s'attend à voir du merveilleux. Le maire Langevin, a pris, dernièrement, des leçons du professeur Jacob afin de faire gober plus facilement ses projets au public; le docteur Robitaille montrera la pelle avec laquelle doit être levée la première pelletée de terre; et l'honorable Cauchon dominera l'assemblée en criant: Embarque! embarque! embarque pour... le ministère!!!

Nous espérons toutefois que, malgré la diversité d'opinions, tout se passera paisiblement.

On parle beaucoup de projets plus ou moins bons qui seront soumis à cette assemblée.

LE CANADIEN MURMURE!

Voici quelques lignes d'une correspondance publiée dernièrement sur le "Canadien." C'est sans doute accidentellement que monsieur Barthe en a permis l'insertion, car le ministre Cartier, Simard et compagnie ne sont pas menagés:

"Le gouvernement, toujours complaisant pour ses créatures, a exempté de droits les ancres d'un gros calibre, mais ceux plus petits, en usage à Gaspé, sont frappés d'un impôt, et cela pour favoriser la maison Chinic, Simard et Méthot, qui vendent à seize sous la livre les ancres que l'on pouvait acheter sur les marchés angais à cinq sous la livre!

Que pouvons-nous attendre de l'adminis-

tration actuelle? Dernièrement, le procureur-général Cartier, en soirée à Gaspé, où l'on discutait entr'autres choses l'importance du rappel du traité de réciprocité, et où l'on exposait d'une manière lucide tous les dommages que nous causent nos avides et insatiables voisins des Etats-Unis, s'est permis de proférer ce mot si impolitique: "Si vous ne pouvez vous-même exploiter vos pêcheries, il est juste que les étrangers s'en emparent"(textuel). Je me dispense de tout commentaire, persuadé que l'honorable premier, dans sa haute position, ne saura trouver d'imitateurs."

UN MIRACLE!

Pendant toute la dernière séance, les conseillers ont délibéré paisiblement. Pas un mot injurieux, n'est venu troubler l'harmonie de la soirée! Enfin, si, pendant cette séance, les conseillers n'ont pas toujours agi avec sagesse, ils se sont, du moins, comporté sagement. C'est beaucoup. Cadure-ra-t-il! Espérons que oui! En attendant, au moyen de la presse, améliorons, autant que possible, la race des...conseillers! On fera bien d'eux quelque chose! Ainsi-soit-il!

On vient de nous adresser un pamphlet de 70 pages contenant la traduction des débats du célèbre procès de l'honorable Daniel E. Sickles. Monsieur Médéric Lauctôt, le traducteur, quoiqu'en dise La Minerve et quelques autres journaux de la même couleur, a certainement droit à des éloges, et les messieurs du barreau lui sauront gré d'avoir traduit en français ce qui touche à des points de loi de la plus haute importance.

Ce pamphlet a été imprimé au bureau du "Pays" et fait honneur à cet atelier.

Pierre Gauvreau, le certificateur des comptes frauduleux de Baby a été élu l'un des présidents de la section Saint-Jean Hélas! L'an dernier on avait élu le fameux Joseph Larose, le surveillant patenté du gouvernement. Véritablement on ne veut point que la section Saint-Jean se relève, car autrement on choisirait bien des officiers capables de faire honneur aux Canadiens sous le rapport intellectuel et sous celui d'homme public.

A propos: ceux qui ont élu maître Gauvreau, niaient l'an dernier, aux résignataires le droit d'avoir une élection prépa-

ratoire; cette année ils trouvent qu'une élection préparatoire est légale! Est-ce que les réglemens seraient changés maintenant?

Comme il l'avait, dernièrement, annoncé, monsieur Louis Pelletier, vient de publier son système de sténographie. Ce monsieur devra, ce nous semble, remonter un encouragement proportionné à son mérite qui est bien grand, si l'on considère les avantages immenses que son système sténographique offre à toute personne désireuse de devenir sténographe. Le prix de cette ouvrage n'est que de trente sous, soit 25 cents.

Nous aimerions à savoir pourquoi le rapport du Maire Langevin n'est point signé par son collègue, l'avocat Casault? Le maire nous dit avoir le consentement de son collègue, qui nous l'asure?

La fin de l'article "Métropole et colonies" forcément remis au prochain numéro

ROUSSEAU ET UN AMI.

L'AMI.—Où allez-vous donc docteur? Vous me semblez bien pressé.

ROUSSEAU.—*Sapristi!*, je m'en vais voir un malade.

L'AMI.—Bah! que vous arriviez un peu plus tôt ou un peu plus tard, il n'en mourra pas moins; causons un peu politique.

ROUSSEAU.—Voyons, voyons, dépêchez-vous!

L'AMI.—Diantre! vous êtes trop pressé! Vous ne devez pourtant point lire, ce soir, dans les astres?

ROUSSEAU.—Finissons en, s'il vous plaît. Que vouliez-vous me dire?

L'AMI.—Pardon, je ne voulais rien vous dire, je désirais vous demander quelque chose; mais puisque vous êtes pressé....

ROUSSEAU vivement.—Ah! ça ne fait rien, parlez, parlez!

L'AMI.—Et votre malade?

ROUSSEAU.—Ah! il guérira bien sans moi!

L'AMI.—Je voulais donc vous demander pourquoi *L'Observateur* vous décoche tant de traits?

ROUSSEAU.—*Sapristi!* voyez-vous, j'ai su, par mes services passés, m'acquérir, une position que tout le monde envie;